

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Date de Publicité : 15/12/2021
Reçu en Préfecture le : 15/12/2021
ID Télétransmission : 033-213300635-
20211214-121850-DE-1-1
CERTIFIE EXACT,

Séance du mardi 14 décembre 2021
V-2021/0

Aujourd'hui 14 décembre 2021, à 14h10,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 17h53 à 18h10

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Madame Véronique SEYRAL, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

M.BOUISSON présent à partir de 15h15, M.FETOUH présent à partir de 15h25, M.MARI présent à partir de 16h06. Mme DELATTRE présente jusqu'à 16h03, M.ROBERT présent jusqu'à 18h30, Mme CERVANTES-DESCUBES, M. BOUDINET et M. POUTOU présents jusqu'à 20h51. M.GHESQUIERE absent de 15h45 à 18h26.

Excusés :

Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Pascale ROUX, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS,

Vœu du Conseil Municipal de Bordeaux en soutien aux sinistrés de la rue de la Rousselle.

Dans la nuit du 21 au 22 juin 2021, les immeubles 19 et 21 de la rue de la Rousselle se sont effondrés. Ce sont ainsi plus de 130 bordelaises et bordelais qui ont été contraintes et contraints de quitter leur logement en toute urgence il y a maintenant 6 mois sans en connaître la date de réintégration.

Depuis, les différentes phases de travaux se succèdent de manière à permettre un retour des habitants chez eux le plus rapidement possible. Malgré cela, l'accès à leur logement demeure interdit. Si la Ville de Bordeaux et le CCAS sont intervenus dès le début pour accompagner les sinistrés via des aides d'urgence, ou par des relogements temporaires ou pérennes, la situation dure et ces sinistrés ont engagé des dépenses importantes (relogement, habillement, rentrée scolaire, ...).

Ainsi, pour aller plus loin dans l'accompagnement social des sinistrés, et en lien avec le collectif des sinistrés de la Rousselle, la ville de Bordeaux travaille à la création d'un fond exceptionnel d'aide aux victimes de la rue de la Rousselle. Nous considérons cependant que la ville ne doit pas être la seule à participer à ce fond.

Les assureurs, dont le métier est d'offrir secours à leurs bénéficiaires en cas de sinistre, sont, à l'exception d'un d'entre eux, défaillants. Certains ont résilié le contrat d'assurance de leurs clients après le sinistre.

Par ce vœu, le conseil municipal de Bordeaux, réuni en séance plénière le 14 décembre 2021 :

- Appelle à la création d'un fonds de solidarité pour les victimes de la Rousselle
- Soutient et participera, en lien avec les services de l'Etat, à la création d'un Conseil Local d'Aide aux Victimes qui permettra de mettre tous les acteurs concernés autour de la table.
- Invite l'ensemble des assureurs concernés, ainsi que la Fédération française de l'assurance, à participer à un tour de table qui permettra d'apporter un soutien financier aux victimes.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 14 décembre 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Stéphane PFEIFFER